

Résidence Dinah-Faust : un carnaval qui fait du bien



Le jour de Mardi gras, à chacun son masque ! Photo DNA/G.I.M.

Malgré la crise sanitaire qui s'éternise, les 24 résidents de Dinah-Faust, à Eschau, ont fêté Mardi gras comme il se doit, c'est-à-dire costumés et masqués... autrement qu'avec un FFP2. Paulette (104 ans), la doyenne, était elle aussi de la partie. Elle a apprécié, comme les autres convives, la raclette préparée par Mylène Raffy, directrice de la résidence, et son équipe.

La moitié des résidents bientôt vaccinés

« Lorsque nous le pouvons, nous maintenons les animations, comme la gymnastique douce », souligne Chantal Amrani, présidente de l'association de gestion Dinah-Faust. « Nous n'avons enregistré aucun

cas de Covid à ce jour », ajoute-t-elle, tout en agrippant la rampe en bois du couloir. Un constat dont se félicite aussi Mylène Raffy, d'autant plus que la vaccination progresse. « Plusieurs résidents ont déjà reçu la deuxième injection. Une prochaine série de vaccinations est programmée le 23 février : plus de la moitié des résidents auront alors été vaccinés ». Les autres devront encore se montrer patients. « Le centre de vaccination d'Illkirch-Graffenstaden nous appelle dès qu'un créneau est libre. »

Peut-être que le mardi 1^{er} mars 2022, prochain Mardi gras, le seul masque recommandé sera celui de carnaval.

G.I.M.

ESCHAU

Plaidoyer pour un chêne remarquable

Défenseur de l'environnement et passionné par les arbres remarquables, Etienne Bezler met en exergue, à travers l'exemple d'un gros chêne abattu en forêt d'Eschau, la difficulté de sauvegarder les arbres remarquables sur les parcelles privées.

Contributeur régulier - et parfois véhément - de notre rubrique « courrier des lecteurs », le Strasbourgeois Etienne Bezler, 58 ans, arpenté sans cesse les forêts de la région, où s'aiguise son regard de naturaliste. Il affectionne les petites forêts du ried et s'intéresse beaucoup à celle d'Eschau. À la Wollmatt, il a ainsi découvert plusieurs arbres qu'il juge remarquables et souhaite voir préservés.

« Un chêne pédonculé retient particulièrement son attention : situé sur une petite parcelle privée, il mesure 4 mètres de circonférence. « Je l'avais signalé au conseil départemental du Bas-Rhin dans le cadre de la démarche participative de « l'inventaire des arbres remarquables » et l'avais aussi montré à l'ancien président du Conservatoire des sites alsaciens [CSA] en 2012. Personne ne m'a jamais proposé de l'aide concrète pour trouver les propriétaires et tenter une négociation pour la conservation de l'arbre », regrette-t-il.

Etienne Bezler craint que cet arbre connaisse le même sort qu'un autre chêne pédonculé, dont il a découvert l'abattage au printemps



Le chêne qu'Etienne Bezler souhaiterait voir inscrit à l'inventaire des arbres remarquables, photographié en mai 2020. Photo DNA/Michel FRISON

2019. De dimensions comparables, celui-ci avait également pris racine sur une parcelle privée. Le trentenaire l'avait également signalé au CSA en 2012, puis au conseil départemental et enfin à l'association Eschau Nature. En vain. « Le propriétaire était connu, mais personne n'est allé le voir. C'est une démarche que je n'aurais pas pu entreprendre seul, j'aurais voulu être aidé dans la négociation », explique-t-il.

Président d'Eschau Nature, Roger Schreiber se souvient de l'intervention d'Etienne Bezler. Il considère cependant que les leviers sont faibles pour intervenir auprès de propriétaires privés. « En tant que

bois d'œuvre, ce chêne valait plusieurs milliers d'euros... difficile de proposer une compensation équivalente », indique-t-il. En partenariat avec la commune, l'association Eschau Nature a cependant réussi à préserver un chêne de 3,2 mètres de circonférence, un charme à trois troncs (qui avait été martelé) ainsi que quelques autres grands chênes, le tout sur des parcelles communales. « Notre plan d'aménagement comprend des sites d'intérêt écologique. Les arbres y sont préservés, mais cela n'exclut pas totalement l'exploitation », précise Roger Schreiber, par ailleurs conseiller municipal délégué à l'environnement.

Pour Etienne Bezler, « l'affaire » du chêne abattu révèle que « la protection des arbres remarquables ne fonctionne pas et que les exploitants ne s'intéressent qu'à l'argent à gagner à court terme ». Il existe certes des chênes plus majestueux que le rescapé de la parcelle privée de la Wollmatt, mais celui-ci est cependant remarquable dans une petite forêt du ried de plus, ce n'est pas un arbre isolé. Etienne Bezler craint enfin « que l'argument du réchauffement climatique soit récupéré pour exploiter les vieux chênes pédonculés sous le prétexte du dépeuplement ».

Ju.M.

Strasbourg.eu
eurométropole

Un flexeur sachant flexer a le réflexe flex'hop



Tous les jours, de 5 heures du matin à minuit, déplacez-vous en minibus électrique en toute liberté ! En complément des bus et tram, Flex'hop facilite vos trajets du quotidien dans l'Eurométropole. Pour bien flexer, il suffit de réserver. Plus de renseignements sur : www.cts-strasbourg.eu

Flex'hop, votre transport en commun à la demande sur l'Eurométropole.

CTS

243107100

L'élargissement du pont du canal a eu raison du noyer

C'était un arbre spontané. Il a germé par hasard près du canal, à l'angle de la piste cyclable et de la rue du Tramway, à la fin des années 70. Puis il a poussé sans que personne n'y trouve rien à redire jusqu'à ce qu'il soit abattu ce mardi 9 février.

Depuis plusieurs semaines déjà un panneau cloué sur le tronc de l'arbre annonçait sa fin proche au grand dam de nombreux promeneurs et de riverains, suscitant quelques commentaires attristés sur la page Facebook de la commune, comme par exemple celui de Patrick Becker, retraité des VNF : « Que de souvenirs, j'habitais en face dans la maison éclusière ». Selon Roger Schreiber, conseiller municipal délégué en charge du développement durable et du cadre de vie, l'arbre abattu aurait entre 42 et 45 ans.

« En consultant des vues aériennes, on constate qu'il n'existait pas en 1978 ou alors au stade de tout jeune arbre, mais il est bien visible en 1986 ». Hélas, le noyer a le malheur de se trouver plein axe dans le prolongement du nouveau pont du Tramway dont les travaux débuteront cet été. Ce mardi 9 février une équipe de bûcherons de l'ONF l'a abattu. Et pas n'importe quelle équipe ! « C'est nous qui coupons les sapins de la place Kléber » glisse Pierre Fillon avec à ses côtés Olivier Arnoux et



Le noyer du pont du Tramway vit son dernier jour le lundi 8 février. Les noix éparpillées au sol montrent qu'il servait de garde-manger à quelques oiseaux en hiver. Il manquera sans doute aussi à quelques riverains et promeneurs.

Photo DNA/Gilles MAUSSION

Félix Cottet. Lui qui manie habilement la tronçonneuse est déjà allé couper en 2016 le sapin emblème de la capitale de Noël (27 mètres de hauteur et 90 cm de diamètre à la base) dans la forêt domaniale de Dabo. Le noyer du pont du Tramway, bien qu'atteignant une envergure tout à fait honorable, n'a pas résisté longtemps à la lame de la tronçonneuse. La souche restée dans le sol est recouverte de terre. Il n'y a aujourd'hui plus trace de l'arbre si ce n'est quelques noix éparpillées sur le sol. Pics épi-

ches, geais ou corbeaux vont sûrement regretter le noyer où ils venaient s'approvisionner en hiver. Roger Schreiber veut rassurer les Escoviens « il n'est pas question de toucher aux platanes en alignement le long du canal et le lieu sera renaturé avec de nouveaux arbres après les travaux de voirie. Et puis pourquoi Dame Nature n'aurait-elle pas le dernier mot ? Ce serait amusant de voir pousser à nouveau un « noyer spontané » au bord du canal.

G.I.M.

67L-L0118